Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande

Band: 3 (1865)

Heft: 22

Artikel: La fille du forestier, par M. U. Olivier, 2e édit., Lausanne, Georges

Bridel éditeur. : Prix : 3 fr

Autor: L.M.

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-178064

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

paraissant tous les Samedis.

PRIN DE L'ABONNEMENT (franc de port):
Un an: 4 fr. — Six mois: 2 fr. — Trois mois: 1 fr.

Tarif pour les annonces : 15 centimes la ligne ou son espace.

On peut **s'abonner** aux Bureaux des Postes; au Cabinet de lecture, place de Saint-Laurent, à Lausanne; — ou en s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur Vaudois*. — Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

La fille du forestier,

par M. U. Olivier, 2º édit. Lausanne, Georges Bridel, éditeur. Prix : 5 fr.

Après la lecture des ouvrages de M. U. Olivier, on éprouve toujours une douce satisfaction, et jamais nous n'avons pris la plume avec plus de plaisir que pour consacrer quelques lignes à celui-ci. Le journaliste est souvent obligé, faute de temps, de parcourir à la hâte les livres qui lui sont envoyés pour qu'il en rende compte, et de s'acquitter de sa tâche par quelques généralités; mais quand il s'agit des publications de l'auteur de l'Orphelin, on ne les feuillette pas, on les savoure, on les lit jusqu'au bout. C'est ce que nous avons fait. — M. Olivier n'est-il pas en effet notre écrivain populaire, simple, vrai et toujours sympathique. Quelle est, aujourd'hui, la plume qui, mieux que la sienne, nous retrace ces scènes de mœurs, ces tableaux champêtres, cette vie vaudoise à laquelle nous sommes tous attachés dès le berceau? Dans ses récits, tout est naturel, tout est pris sur le fait.

Lisez donc la Fille du forestier. M. Olivier vous conduira au village du Chenalet, dans une petite vallée du Jura. Ne lui demandez pas quelle est la localité qui se cache sous ce nom, car il vous répondra malicieusement: « Voyez la carte. » Il vous dira cependant que des hauteurs voisines on découvre tout le lac Léman, Chillon à gauche, Genève à droite, Lausanne au N.-E. et en face le Mont-Blanc. Enfin, vous ferez avec lui la connaissance de deux familles dont les relations lui fournissent les plus charmants épisodes. Il y a là des caractères bien dessinés, des scènes palpitantes d'intérêt et souvent émouvantes. On aime à suivre le forestier Carell dans ses courses au milieu des grands sapins de ces régions; on s'attache dès le début au jeune Albert Dumont, dont le caractère franc, loyal et résolu, lui donne la force de lutter avec énergie contre un amour qui lui a valu, de la part du père d'Hermence Carell, maints propos humiliants. Et quoi de plus touchant que l'entretien d'Hermence avec sa cousine Olympe, dans une visite qu'elle fit à celle-ci au village de Loisy; quoi de plus simple, de plus sincèrement pieux que la prière du soir de ces deux jeunes filles qui venaient de se confier leurs craintes, leurs projets et leurs espérances!...

Et tout en nous faisant assister aux différentes scènes de son joli drame, M. Olivier sait donner, par-ci par-là, de curieuses descriptions d'histoire naturelle. Les mœurs des animaux qui habitent notre Jura lui sont familières; il nous indique le moment où les familles de gélinottes se séparent pour vivre isolément ou par couples que lient d'anciennes amours; celui où les grives quittent les montagnes pour se rendre par troupes dans les vignes. Il sait quand l'ours noir prend le chemin de sa caverne et quand la marte nomade cherche un gîte mœlleux dans le nid abandonné d'un écureuil. Puis de petites leçons de botanique sur les plantes des montagnes, sur les différentes espèces de sapins, d'érables et d'autres arbres qui peuplent nos grandes forêts.

Nous l'avons dit, M. Olivier est un écrivain essentiellement vaudois qui connaît à fond nos mœurs et notre langage; c'est pour nous qu'il écrit et non pour l'Académie française. Il ne craint pas de mettre dans la bouche de ses personnages les expressions propres à certaines localités de notre pays: une épingle peut s'appeler un picot, la galette au beurre un coucon et les cris de joie des bergers des youlées. Du reste, si vous voulez juger comment M. Olivier dessine un type vaudois, lisons ensemble

Une page de la fille du forestier.

Mortifié par les propos de Carell, qui ne veut pas donner sa fille à un garçon sans fortune, découragé par l'apparente froideur d'Hermence qu'il aime sincèrement, Albert Dumont prend la résolution de s'éloigner. A cette occasion, « la Léonor, » cette bonne et fidèle servante fait ainsi des reproches à Hermence: « Rappelle-toi seulement ce que je te disais autrefois, qu'il ne fallait pas comme ça le rebourrer. Moi je lui aurais dit une bonne fois pour toutes: « Tu veux... ou: vous voulez savoir si je vous aime, Albert? Eh bien oui, je vous aime:

seulement, n'en dites rien; vous verrez que tout ça finira par s'arranger. » Au lieu de ça qui était pourtant bien facile à expliquer, tu avais toujours l'air de le renvoyer à la St-Martin ou de rire. Ma foi, ma chère, les hommes n'aiment pas qu'on se moque d'eux, surtout quand ils y vont de tout leur cœur comme_ce pauvre Albert, et surtout s'ils sont un peu fiers. On leur dit oui, si c'est oui, non si c'est non, et c'est fini par là; comme je fis avec ce certain gendarme qui me proposa de l'épouser, il y a dix ans. « Moi! oh pour ça non, monsieur l'appointé! lui dis-je; je ne veux pas quitter notre Maison des bois pour aller vivre dans un corps de garde. » En dix minutes, tout fut terminé. Si tu m'en crois, la première fois qu'Albert te demandera s'il peut revenir, comme ça dans trois ou quatre jours, tu lui diras qu'oui, et tu vas même un petit bout à sa rencontre du côté des sapins. Je ne comprends pas ce que ton père a contre Albert. Est-ce parce qu'il est pauvre? Alors, il devrait pourtant se souvenir du vieux Simon, qui n'avait que soixante louis dans sa froche quand il vint ici pour la première fois; et certes, d'après ce qu'on m'a dit, votre campagne n'était encore qu'une vieille râpille sans valeur. Et que! M. Albert vaut bien mieux que le grand-père Simon, sans faire aucun tort à l'âme du pauvre vieux. Voyons, sèche-moi toutes ces larmes, Hermence. Il m'est impossible de travailler par là autour, si je te vois pleurer. »

Deux autres personnages non moins caractérisés sont Mme Normant et Julius Bagal, qui viennent souvent égaier le récit par leurs allures décidées, leurs répliques franches et simples. Et, au milieu de tout cela, une morale saine, des exemples de vertu et de piété, donnant aux ouvrages de M. Olivier un fond solide et durable. — La gaîté, l'entrain et la simplicité associées à de sages leçons, tels sont les mobiles de ses écrits. C'est assez pour se faire lire et être utile. L. M.

La pétition de la vallée de la Broie.

C'était par une belle soirée de mars. Jean-David *** s'approcha d'un air préoccupé de son rusé compère Abram-Louis ***, et, avec ce *chic* particulier aux habitants de la vallée de Berthe la fileuse, lui dit:

- « Ié rumina din ma tîta que n'est pas tota crouïe qu'on fo to pé lé patté dai régents et qu'on refusé ona suvention po noutron tzemin dé fai. le dio que lé ona vergogne. Lé zimpous vont tchaidré su no coumin la graîla et lou pays va êtré écrasa. Qu'in dis-to, Louis?
- le dio que no faut assimblla lé vesins et fabrequa ona pétechon au Grand-Consé, que faut que lé citoyens vôtissent su la question, se volliont la novalla loi o se la volliont pas.

— Baugro! t'as raison. Bravo! lé cin. — No faut convoquâ po demindze que vint; no n'in min dé tin à paidré; et, se no faut ona petita revoluchon, no sin tie! Adieu tzi vo, Louis. »

Le dimanche suivant, en effet, les habitants les plus lettrés de la contrée se trouvèrent tous réunis non loin de là. Les chapeaux sur l'oreille et les fréquentes et bruyantes aspirations du bon tabac de Payerne, démontraient assez qu'il s'agissait de choses de la plus haute importance. En effet, quelques instants après, un personnage assez important monta sur une table faisant office de tribune; après avoir commandé le silence par un geste imposant, il s'écria:

« Citoyens de la Broie!

D'après les choses qui se passent sous nos yeux, alentour de nous, l'indignation légitime doit exiter chez les gens de bon sens. Voyez-donc voir! Nous avons demandé un chemin de fer et, sous divers prétestes on nous laisse le bec dans l'eau par un motif de manque d'argent. (Bravos dans l'assemblée.) Mais, citoyens, voilà-t-y pas que sous préteste de changer la loi de l'instrution publique, on fait aux régents des pensions.... des pensions de roi, quoi! Ah! ah! pou ça, on trouve de l'argent!... (Applaudissements réitérés.) Que fera le pays? C'est clai comme deux et deux font quatre : on nous esquintera d'impôts, on nous trivognera de tous côtés et pourtant nous ne sommes déjà pas mal incombrés de charges!... Et puis, il nous faudrait être toujours avec les chapeaux à la main devant messieurs les régents qui grugeraient nos étius, n'estce pas? (Bravo! bravo!) D'ailleurs, citoyens, à quoi bon tous ces bataclans de toutes sortes de choses qu'on fourre dans les têtes de nos boëbes? Qu'ils sachent manier le fossoir, la pelle, le râteau, traîner la charrue, c'est là le principat; ils seront toujous bon's Broyards, j'espère! Et puis, les notaires et les avocats sont là pou nous conseiller et écrire nos paperasses, quand y le faut. (Bravo! bravo!)

I faut donc, citoyens, nous cramponner de toutes nos forces contre cette nouvelle loi pou l'enfoncer; nous n'en voulons rien, et puis... (ici l'orateur prend nonchalamment une bonne prise de tabac et branle la tête d'un certain air), et puis, c'est un moyen de faire voir que nous avons une opinion, une volonté aussi, ah! ah! (Applaudissements frénétiques.)

A l'œuvre donc, et nommons une commission pou faire une pétition au Grand Concé pou que le peuple vote pou l'acétation ou le rejet de cette loi. Voilà, citoyens!... »

La commission est donc nommée et se met à l'œuvre séance tenante. Au bout d'une heure elle arrive triomphante au milieu de l'assemblée.

Le rapporteur de la commission, qui se trouve être notre orateur, remonte sur la table et lit la pétition que chacun connaît, laquelle est adoptée avec